

Chers parents,

Voici quelques informations utiles concernant la réouverture de l'école de St Thomas à partir du 12 mai.

### **1. Entrées et sorties des élèves**

L'arrivée et la sortie des écoles ne devront pas susciter le rassemblement des enfants et parents devant l'école. C'est pourquoi nous allons mettre en place des entrées et des sorties échelonnées.

- Pour les enfants de GS/CP/CE1 :

→ Le matin, l'arrivée se fera entre 8h20 et 8h30, la sortie à 11h25.

→ L'après-midi, l'arrivée se fera entre 13h20 et 13h30, la sortie à 16h25.

- Pour les enfants de CE2/CM1/CM2 :

→ Le matin, l'arrivée se fera entre 8h30 et 8h40, la sortie à 11h35.

→ L'après-midi, l'arrivée se fera entre 13h20 et 13h30, la sortie à 16h35.

Pour les parents qui ont des enfants dans les 2 classes, l'idéal est d'arriver vers la fin de l'accueil des GS/CP/CE1.

Il est important de bien respecter ces horaires afin de fluidifier les entrées et sorties des élèves.

- Pour déposer votre enfant, nous vous invitons à le laisser au niveau du portail, en respectant les distances sanitaires avec les autres parents et enfants. Les élèves seront alors guidés par un adulte pour aller directement se laver les mains et entrer dans leur classe (pas de pause dans la cour de récréation).

- Il est demandé aux parents de ne pas pénétrer dans l'enceinte scolaire.

- Pour récupérer votre enfant en fin de matinée et d'après-midi, nous vous invitons à vous présenter seul devant le portail de l'école en respectant les distances sanitaires.

- Nous vous remercions de limiter votre présence au portail, ainsi que celle de votre enfant, au strict minimum.

### **2. Obligations des parents**

Les parents devront prendre la température de leur enfant chaque matin avant qu'il parte à l'école (elle devra être inférieure à 37.8°). Les parents s'engagent à ne pas le mettre à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

### **3. Absence d'un enseignant**

Si un enseignant est absent (malade, garde d'enfant...) les familles seront averties par téléphone le matin même que leur enfant ne pourra pas être accueilli (pas de remplacement prévu pendant cette période).

### **4. Protocole en cas de suspicion de Covid-19**

Tout symptôme évocateur d'infection au Covid-19 (*toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre,...*) conduira au protocole suivant :

isolement de l'enfant et port d'un masque chirurgical, surveillance jusqu'à ce que les parents viennent le chercher. Nous vous indiquerons alors la procédure à suivre : à savoir éviter les contacts et consulter votre médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de votre enfant le cas échéant. Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de résultat positif, les parents devront prévenir sans délai le directeur de l'école (tél aux horaires scolaires : 04 75 47 57 84 ou mail [ce.0260438k@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260438k@ac-grenoble.fr)). Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques.

Nous informerons l'ensemble des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade.

## **5. Matériel des élèves**

- Les élèves ne pourront utiliser que leur propre matériel, l'usage du matériel collectif étant proscrit. Aussi il est important que chaque élève ait bien tout son matériel pour travailler : merci de le vérifier avant son retour à l'école.
- Afin de limiter les déplacements, chaque élève devra également avoir son propre paquet de mouchoirs ainsi qu'une gourde ou petite bouteille rempli d'eau.
- Il est possible d'apporter un jeu individuel pour les moments de récréation.

## **6. Règles de vie commune**

Les règles de vie à l'école vont être bouleversées et il est important que votre enfant y soit préparé. Un travail spécifique sera mené en classe le premier jour puis rappelé quotidiennement, mais vous pouvez d'ores et déjà le préparer à l'idée que l'école ne sera pas comme avant et insister sur les gestes barrières.

Un ensemble de ressources peut vous aider à les expliquer à votre enfant.

- une courte vidéo présentant les grands principes :  
<https://www.youtube.com/watch?v=rvTbtCjkwto&feature=youtu.be>
- des affichettes sur les gestes à adopter (en pièces jointes)

Malgré tout l'investissement de l'équipe pédagogique de l'école, si à un moment nous estimons que le protocole sanitaire n'est pas tenable, nous reviendrons sans délai à l'école à la maison en distanciel.

Cette organisation est valable jusqu'au 2 juin et pourra être amenée à évoluer après cette date en fonction de nouvelles consignes données. Nous vous tiendrons informés.

Concernant le calendrier scolaire, rien d'inchangé, nous faisons le pont de l'ascension et le lundi de pentecôte est férié (pas d'école le jeudi 21 et vendredi 22 mai, ainsi que le lundi 1er juin).

Nous vous donnons donc rendez-vous mardi 12 mai (jeudi 14 mai pour les CE2/CM1) et d'ici là, continuez à prendre soin de vous.

Bien cordialement.

Le directeur,  
D. Bourgoïn